

APPEL A LA MOBILISATION le Mercredi 6 décembre

Le 28 novembre dernier s'est tenue une réunion de négociation nationale sur l'attribution d'une Prime de Partage de la Valeur.

Alors que les autres banques et même CASA ont accepté de verser une prime allant de 500 à 3.000€ .

Pour nous : Rien !

Malgré des résultats du groupe historiquement hauts, la délégation patronale de la FNCA a opposé aux organisations syndicales **une fin de non recevoir.**

Face à ce refus incompréhensible et inadmissible, et au mépris vis-à-vis du travail effectué par l'ensemble des salariés,
le **SNECA** appelle les salariés de CA-GIP ainsi que des Caisses Régionales et entités liées à la FNCA,

À cesser le travail

le Mercredi 6 décembre

de 9h à 11h

et à se regrouper devant le bâtiment de chaque site.

Retrouvez les informations pratiques du débrayage sur notre site

<https://cagip-sneca.fr>

Site Web : <https://cagip-sneca.fr>

Courriel : sneca.cagip@gmail.com



Ne pas jeter sur la voie publique

Lettre envoyée à Olivier BITON le 1^{er} décembre

Avant même la décision de lancer **ce mouvement national**, nous avons écrit à notre Directeur Général pour demander l'ouverture d'une **négociation locale**.

Monsieur Le Directeur Général,

Les résultats du Groupe Crédit Agricole sont très bons comme le souligne Philippe Brassac, Directeur général : « *A nouveau de très bons résultats qui s'inscrivent naturellement dans l'extension permanente du modèle du Groupe.* ».

Quant à Dominique Lefebvre, Président de Crédit Agricole S.A. et de la Fédération nationale du Crédit Agricole, il remercie les acteurs de cette performance "*Je tiens à remercier nos élus, nos sociétaires et l'ensemble de nos collaborateurs qui agissent chaque jour au service de leurs clients et des territoires avec engagement et professionnalisme.*"

Au travers de son activité, CA-GIP se situe au centre du jeu du Groupe Crédit Agricole, assurant le fonctionnement de l'ensemble des entités du groupe qui nous ont confié leur production.

L'échec de la négociation nationale portant sur l'obtention de la prime de partage de la valeur laisse aux salariés de CA-GIP un goût plus qu'amer. Ils sont nombreux à nous remonter leur incompréhension, leur colère et leur frustration de ne pas recueillir le juste fruit de leur travail.

Les remerciements ne suffisent pas, les valeurs affichées doivent se concrétiser. Les salariés du groupe ont fait preuve de beaucoup de patience depuis une quinzaine d'années en comprenant que les contextes de crises financières, puis taux très bas, enfin COVID appelaient à la prudence. Désormais, les courbes se croisent, les résultats sont éclatants en valeur absolue comme relative par rapport à nos concurrents avec des risques contenus et couverts.

Le temps est donc venu où les salariés réclament à juste titre un partage plus équitable des résultats acquis par leur travail. Le dispositif PPV a justement été créé pour cela, avec une fenêtre fiscale attractive en 2023.

Nous, en notre qualité de représentants du personnel, vous mettons en alerte quant à un processus de perte de sens et de découragement qui se fait jour chez vos collaborateurs. Le versement ou non de la PPV, sachez-le, marquera un tournant.

Lors du CSE du 22 novembre, vous avez déclaré « *être ouvert à la discussion sur le partage de la valeur* ».

Les Délégués Syndicaux SNECA CA-GIP vous demandent donc l'ouverture d'une négociation dans les plus brefs délais, portant sur la prime de partage de la valeur, afin de permettre un versement avant le 31 décembre 2023.

Veuillez agréer, monsieur Le Directeur Général, l'assurance de notre considération distinguée.

Les Délégués Syndicaux SNECA CA-GIP

Site Web : <https://cagip-sneca.fr>
Courriel : sneca.cagip@gmail.com



Ne pas jeter sur la voie publique